



**AUTORISATION D'UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE
MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE 219-221, RUE DE
FRONTENAC**

**AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE**

Lors de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2024, le conseil a adopté la résolution numéro 2024-03-071 suivante :

- **IMMEUBLE SITUÉ AU 219-221 RUE DE FRONTENAC / PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION - APPROBATION**

Un certificat de conformité pour cette résolution a été émis par la MRC de D'Autray le 10 avril 2024.

Cette résolution peut être consultée en formulant une demande par courriel à l'adresse : info@ville.berthierville.qc.ca.

La présente résolution pour le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation pour l'immeuble situé au 219-221 rue De Frontenac entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 12 avril 2024.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière